



## 3975 - Se marier avec une non musulmane pour obtenir le droit de séjour

---

### question

Je voudrais épouser une non musulmane afin d'acquérir le droit de séjourner dans le pays et d'obtenir un passeport... M'est-il permis de l'épouser dans cette seule intention ?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Nous avons soumis la question à son éminence Cheikh Muhammad ibn Salih al-Outhaymine . Voici sa réponse : « Si elle fait partie des femmes qu'il lui est permis d'épouser, il n'y a aucun inconvénient car le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « L'on épouse une femme pour quatre .... parmi quoi il a cité les biens. Ce qui ressemble au cas présent.

Aussi peut-il l'épouser pour acquérir le droit au séjour, à condition de ne pas nourrir l'intention de se séparer d'elle, une fois le séjour acquis. Allah le sait mieux.